



**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE**

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

PROGRAMME NATIONAL DE SANTÉ MENTALE

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE – TRAVAIL



TERMES DE RÉFÉRENCE

**COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES
NÉCESSAIRES POUR LA QUANTIFICATION
DES BESOINS EN PRODUITS PNSM POUR LA
PÉRIODE 2020-2021**

Table des matières

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	2
II. OBJECTIFS.....	3
1. Objectif général.....	3
2. Objectifs spécifiques.....	3
III. CHRONOGRAMME.....	4
IV. MÉTHODOLOGIE.....	4
1. Collecte et compilation des données.....	4
2. Analyse et traitement des données.....	5
V. RÉSULTATS ATTENDUS.....	5
VII. ANNEXES.....	6

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

À l'instar d'autres pays en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire s'est résolument engagée à la mise en œuvre de la politique de décentralisation et d'intégration des soins psychiatriques dans les soins généraux notamment dans les établissements sanitaires de premier contact (ESPC), selon les recommandations de l'OMS. Cet axe stratégique majeur implique nécessairement une approche communautaire des soins de santé mentale.

Le Projet Santé Mentale Communautaire (Projet SAMENTACOM), une initiative du Service de Psychiatrie du CHU de Bouaké en collaboration avec l'ONG Allemande MCF depuis 2018, s'inscrit dans cette vision en vue d'améliorer l'accès aux soins de santé mentale

des populations surtout rurales et de lutter contre les actes de stigmatisation et de violation des droits fondamentaux des malades mentaux et épileptiques.

Le Projet SAMENTACOM a fait l'objet d'un protocole d'accord signé entre le ministère de la santé et de l'hygiène publique et l'ONG MCF en juillet 2019 pour un meilleur cadrage institutionnel, une appropriation, une implémentation et un renforcement de notre système de santé en lien avec les structures techniques du ministère (PNSM, PNDAP, DPML, NPSP).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet SAMENTACOM et de son déploiement à l'échelle, notamment pour le volet Accès aux médicaments en Psychiatrie, il est opportun pour le Programme National de Santé Mentale (PNSM) de développer une politique pharmaceutique en lien avec le Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP). L'un des objectifs de cette politique étant l'intégration de toutes structures dispensatrices de produits spécifiques de santé mentale (médicaments essentiels) dans le circuit de distribution de la NPSP.

La première phase de ce processus consistera en l'évaluation des besoins en produits pharmaceutiques spécifiques à la santé mentale. Le Programme National de Santé Mentale (PNSM), pour la réalisation de cette tâche s'inspirera de l'expérience du Projet pilote SAMENTACOM, en matière d'accès des populations périphériques aux produits de santé mentale.

Dans cette optique de formaliser son circuit d'approvisionnement, le PNSM souhaiterait intégrer le circuit de distribution de la NPSP pour une meilleure disponibilité des médicaments. Cette disponibilité nécessite un exercice de sélection des produits et de quantification pour estimer les besoins prévisionnels chaque année.

Cependant, cette quantification ne peut se faire sans passer par une collecte de données. Ainsi, une collecte active des données de consommations, et d'activités de services sera effectuée auprès des structures sanitaires dispensatrices de psychotropes en vue d'obtenir des données de qualité.

C'est dans ce cadre que ces termes de référence ont été rédigés en vue de présenter les objectifs, la méthodologie de travail, le calendrier et les résultats attendus.

II. OBJECTIFS

1. Objectif général

- Obtenir des données de qualité pour la quantification des besoins, en vue d'établir un plan d'approvisionnement de 24 mois.

2. Objectifs spécifiques

- Identifier et valider la liste des données à collecter et leur source ;
- Identifier et valider la liste des sites concernés par la collecte ;
- Collecter les données auprès des structures retenues ;
- Traiter et analyser les données ;
- Déterminer les besoins des structures ;

III. CHRONOGRAMME

ETAPES	PERIODE	ACTEURS
Elaboration de l’outil et du TDR de collecte des données de consommations à la périphérie	JUIN	PNSM/CNCAM
Séance de validation de l’outil et du TDR de collecte des données de consommations à la périphérie (liste des produits, liste des sites de collecte, planification de la collecte ...)	03/09/2019	PNSM/CNCAM/PNDAP/NPSP
Elaboration, Transmission du courrier à la périphérie et coaching des collecteurs	03 au 06/09/2019	PNSM/CNCAM/PNDAP
Collecte active des données à la périphérie (coaching et transmission des données à la CNCAM)	05 au 30/09/2019	PNSM/CNCAM/PNDAP
Vérification de la complétude de et la qualité des données collectées.	14/10/2019	PNSM/CNCAM/PNDAP

IV. MÉTHODOLOGIE

1. Collecte et compilation des données

Le Programme National de Santé Mentale (PNSM), en collaboration avec le Secrétariat de la CNCAM (Commission Nationale pour la Coordination des Approvisionnements en Médicaments et produits de santé stratégiques) élaborera l’outil de collecte qui sera validé avec les parties prenantes et transmise aux structures sanitaires faisant l’objet de cette collecte

active. Il s'agit des structures sanitaires publiques et parapubliques ayant une activité psychiatrique (diagnostic, prescription, ou dispensation). Il s'agit d'une vingtaine de sites répartie sur toute l'étendue du territoire.

La liste des produits contenue dans l'outil de collecte correspond aux produits prescrits et ou dispensés par les structures de prise en charge.

La collecte active des données à la périphérie se fera du **05 au 30 Septembre 2019**, avec l'aide de deux ou trois enquêteurs.

Ces enquêteurs iront vers les structures identifiées pour le remplissage de l'outil et la transmission de ces données se fera auprès du secrétariat de la CNCAM via le mail suivant : cncam@pndap-ci.org en mettant en copie le PNSM (pnsantementale@yahoo.fr) et le projet SAMENTACOM au mail suivant : contact@samentacom-ci.org pour assurer le suivi et la qualité des données collectés.

Les données de consommations, de statistiques de service et de morbidité des structures sanitaires collectées et saisies seront compilées dans un seul fichier.

La complétude et qualité des données seront vérifiées, analysées et traitées.

2. Analyse et traitement des données

a. Analyse

Cette étape consistera en la :

- Consolidation des données selon les conditionnements.
- Détermination et correction des valeurs aberrantes des données.
- Organisation, analyse et validation des données
- Détermination des consommations moyennes mensuelles

b. Traitement

Cette étape consistera à la :

- Compilation des quantités consommées
- Détermination des consommations moyennes mensuelles par produit.
- Correction ou vérification des désignations et conditionnements des produits

V. RÉSULTATS ATTENDUS

- La liste des produits à collecter
- La liste des structures concernées est identifiée et validée ;
- Les données auprès des structures retenues sont collectées ;
- Les données sont analysées et traitées

VI. BUDGET

Financement assuré par l'ONG MCF sous forme de bourses de subvention pour la recherche

VII. ANNEXES

1. Liste des structures de prise en charge répartie par région sanitaire (à titre indicatif, à compléter)

	Nom de la structure	Région sanitaire
1	Hôpital Psychiatrique de Bingerville	Abidjan 2
2	Service d'Addictologie et d'Hygiène Mentale INSP	Abidjan 2
3	Service de Psychiatrie du CHU de Treichville	Abidjan 2
4	Hôpital Psychiatrique de Bouaké	Gbêkè
5	Service de Psychiatrie CHU de Bouaké (Projet SAMENTACOM)	Gbêkè
6	ONG Saint Camille Bouaké	Gkêkè
7	ONG Saint Camille Bondoukou	Boukani
8	Hôpital Saint Vincent de Paul de Yamoussoukro	Béliér
9	ONG RASH Gagnoa	Gôh
10	Centre de santé Jubilé de Korhogo	Tchologo

2. Outils de collecte